

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car en Allemagne

Règles de conduite de base en Allemagne

Le conducteur doit toujours être sur le côté droit de la route, priorité à droite

Il est impératif d'avoir sur soi son **permis de conduire national**. Si le permis n'est pas rédigé en français, anglais, allemand ou italien, il faudra obtenir un permis de conduire international.

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les ronds-points

Tous les occupants d'un camping-car doivent **porter une ceinture de sécurité**, à l'avant comme à l'arrière. Les enfants de moins de 12 ans ou 1.50m doivent voyager dans un siège enfant ou siège bébé de norme ECE44.03

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion

Vous devez impérativement céder le passage aux véhicules d'urgence même si la sirène ne retentit pas.

La vitesse pour les camping-cars est limitée à :

- zones urbaines : 50km/h (zone à 30km/h dans certaines villes)
- axes principaux : 100km/h
- autoroutes allemandes : pas de limitation de vitesse. Il est important de tenir sa droite en raison de l'absence de limitation de vitesse.

Le **taux légal d'alcool** dans le sang doit être **inférieur à 0.5 g/l**. Les jeunes conducteurs et les conducteurs de moins de 21 ans doivent s'abstenir.

Le montant de l'amende même en cas de léger dépassement est de 250€.

En cas d'accident, appeler prioritairement le **112**

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !

Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.